



Compte rendu de séance du conseil d'administration

Année scolaire 2022-2023

Séance du 25 mai 2023

Étaient présents :

MEMBRES DE DROIT : Nicolas SAMBUSSY, Principal et Président du conseil d'administration, Principale adjointe, Cécile VIGNAU, Gestionnaire, Caroline NICOUD, Directrice de SEGPA.

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE : Karine PERE.

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE (suppléants) : Monique SEMAVOINE, Stéphanie PATERNOTTE.

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : Noëlle DUPRE, Giulia GRILLET, Carine RKIOUAK, Véronique SEGONS, Robin RIOU.

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES (suppléants) : Laure HARISTOY.

REPRESENTANTS DES ELEVES (suppléants) : Audrey GORIN.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) : Evelyne BOURDELAS.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) : Isabelle LARROUY, Fabienne COUDIN-BIDOUZE, Véronique DELACROIX.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES : Gisèle CAZALE-DEBAT.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ADMINISTRATION, OUVRIERS ET SERVICES (suppléants) : Hélène LUCBERNET.

INVITE : Christelle BILLET (Secrétaire de direction).

Etaient excusés :

MEMBRES DE DROIT : Florence GASTAUD, Principale adjointe, Evelyne PONS, CPE.

REPRESENTANTS DEPARTEMENT ET MUNICIPALITE : Clarisse JOHNSON LE LOHER, Alain DUBOURG.

REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES : Delphine FOURCADE-POUBLAN.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Titulaires) : Béatrice TORRES, Nicolas JOUHAUD.

REPRESENTANTS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION (Suppléants) : Aurélie BOUDET.

Total des membres du conseil :

29 Quorum : 16

Membres votant : 18

Monsieur SAMBUSSY, Président du conseil d'administration ouvre la séance à 18h05.

Secrétaire de séance : Mme Laure HARISTOY.

Monsieur Le Président procède à la présentation de l'ordre du jour :

- 1- Adoption du compte-rendu de la séance du 14 mars 2023
- 2- Répartition des crédits LOLF
- 3- Autorisations de recrutement 2023/2024
- 4- Adhésion au GRETA-CFA Aquitaine
- 5- Conventions et contrats
- 6- Marché équipement de cuisine
- 7- Logements de fonction
- 8- Subventions pour information
- 9- Questions diverses

1) Adoption du compte-rendu de la séance du 14 mars 2023

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adoption du compte-rendu de la séance du 14 mars 2023.

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
16		2	

Total

18

Le compte-rendu de la séance du 14 mars 2023 est adopté.

2) Répartition des crédits LOLF

Madame Cécile VIGNAU invite l'assemblée à la lecture de l'annexe concernant la répartition des crédits globalisés de l'état.

5 650 euros répartis : 1 500 euros sur le règlement de la taxe CFC et 4 150 euros pour les carnets de liaison. Nous sommes en attente des devis concernant l'achat des carnets de liaison.

Pour l'instant, pas de changements de programme, donc pas d'investissement massif dans les manuels.

Question des parents d'élèves : Y a-t-il une différence avec l'année dernière ?

Il y a plus 350 euros par rapport à l'année dernière.

Nous ouvrons toutes les possibilités y compris numériques.

Question des parents d'élèves : Est-ce que la seule utilisation du numérique convient à l'heure actuelle ?

Il nous est arrivé de distribuer des versions papier lorsque les élèves sont ciblés avec un PAP.

Mme LARROUY observe que 6 000 euros, c'est un peu juste pour l'année scolaire.

Monsieur SAMBUSSY rappelle que les cahiers de liaison sont sur un format particulier (A4). Nous mettons l'accent sur le taux de remplissage de l'agenda.

Les élèves utilisent beaucoup trop pronote.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour la répartition des crédits LOLF :

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

La répartition des crédits LOLF est adoptée.

3) Autorisation de recrutement

Monsieur SAMBUSSY propose de recruter, pour l'année scolaire 2023/2024, jusqu'à 15 assistants d'éducation pour 9 ETP (équivalent temps plein).

Monsieur le Président propose de passer au vote pour le recrutement de 15 AED pour 9 ETP :

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

Le total de 15 postes d'assistants d'éducation pour 9 ETP au recrutement est adopté.

Monsieur SAMBUSSY propose de recruter, pour l'année scolaire 2023/2024, jusqu'à 9 assistants pédagogiques pour 3,5 ETP.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour le recrutement de 9 assistants pédagogiques pour 3,5 ETP :

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

Le total de 9 postes d'assistants pédagogiques pour 3,5 ETP au recrutement est adopté.

Monsieur SAMBUSSY propose de recruter, pour l'année scolaire 2023/2024, jusqu'à 10 assistants d'éducation en pré-professionnalisation pour 6 ETP.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour le recrutement de 10 assistants d'éducation en pré-professionnalisation pour 6 ETP :

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

Le total de 10 postes d'assistants d'éducation en pré-professionnalisation pour 6 ETP au recrutement est adopté.

4) Adhésion au GRETA-CFA Aquitaine

Monsieur SAMBUSSY présente la Convention d'adhésion au GRETA/CFA Aquitaine issue de la fusion des GRETA d'Aquitaine. Le collège est site de formation cette année, avec mise en place d'une formation à la cuisine pédagogique sur des mercredis après-midi.

Monsieur le Président propose de passer au vote pour l'adhésion au GRETA-CFA Aquitaine.

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

L'autorisation de signature de la convention au GRETA-CFA Aquitaine est adoptée.

5) Convention et contrats

- Convention d'attribution de subvention avec le GIP-DSU

Monsieur SAMBUSSY rappelle les modalités d'attribution de la subvention annuelle du GIP-DSU : cette subvention sert au financement d'actions pédagogiques sur le Réseau d'Education Prioritaire à hauteur de 19 300 euros cette année.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour la signature de la Convention d'attribution de subvention GIP-DSU

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

La Convention d'attribution de subvention avec le GIP-DSU est accordée.

- Convention ACENA

Monsieur SAMBUSSY présente les modalités d'adhésion au groupement de service de commande publique zone Pyrénées Atlantiques / Sud des Landes pour l'année 2024 et laisse la parole à Madame VIGNAU.

Madame VIGNAU : Dans le cadre du groupement de service, le collège Jeanne d'Albret participe au groupement d'achat de denrées alimentaires et des marchés techniques de l'ACENA. Il s'agira ainsi d'obtenir des tarifs compétitifs et des produits qualitatifs. La convention est signée pour l'année civile pour un montant de 400 euros.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote la signature de la Convention ACENA pour l'année 2024.

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

La Convention d'adhésion au groupement de service de commande publique pour l'année 2024 est accordée.

- Contrat avec le Centre Français du droit au Copie (CFC)

Monsieur SAMBUSSY rappelle les modalités du contrat en cours et celles liées à ce renouvellement.

1,60 euros HT (par feuille photocopiée) contre 1,50 euros HT l'année passée.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour le renouvellement du contrat d'autorisation de reproduction.

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

Total

18

L'adhésion au contrat du CFC est accordée.

6) Marché de maintenance des équipements de cuisine

Monsieur SAMBUSSY présente le tableau comparatif des offres de maintenance des équipements de cuisine et laisse la parole à Madame VIGNAU.

Madame VIGNAU décline les points forts et points faibles de chacune des offres parvenues au collège.

Trois sociétés ont été en concurrence : CIMA, SARRAT, EVIPRO.
Le dernier contrat pour l'année 2022 était octroyé à la société EVIPRO.

A la lecture du tableau comparatif, Madame VIGNAU propose l'attribution du marché à la société CIMA pour une redevance globale annuelle de 1 631 euros. Les augmentations annuelles sont plafonnées pour 3 ans.

Monsieur le Président du conseil propose de passer au vote pour l'attribution du marché de maintenance des équipements de cuisine à la société CIMA.

Membres présents au moment du vote

18

Pour	Contre	Abstention	Refus de vote
18			

L'attribution du marché à la société CIMA est accordée.

7) Logements de fonction pour information

Madame VIGNAU présente le nouvel état d'occupation des logements de fonction pour l'année 2023/2024.

Monsieur SAMBUSSY cède le logement du Principal à Mme GASTAUD, Principale adjointe. L'appartement PMR pourra être loué en cas de besoin.

8) Subventions pour informations

Monsieur SAMBUSSY remercie le CD64 pour une subvention de 2 000 € pour le remplacement d'un groupe VMC et d'un extracteur d'air sur le toit terrasse du réfectoire élèves.

9) Questions diverses

- Collège des parents :

Question des parents d'élèves : est-il possible d'éviter le placement des options sur la pause méridienne ?

Monsieur SAMBUSSY indique que ces placements sont la conséquence des possibilités de cumul (CHAM/EURO) demandées par les parents d'élèves il y a plusieurs années.

Il n'y a en effet pas assez de places sur la grille emploi du temps pour placer tous les cours de tous les niveaux.

Toutefois, tout est revu chaque année, y compris avec les enseignants. Nous avons peu de marges, il faudrait faire revenir des élèves le mercredi après-midi ou finir à 18h00 le soir.

Nous sommes en attente des retours d'inscription mais il est clairement mentionné que ces cours seront placés sur la pause méridienne, au moins en partie.

Intervention de Mme LARROUY : sur le montant de la LOLF, Mme LARROUY trouve qu'il y a des disparités et un déséquilibre énorme. Ils ne sont pas assez importants pour tous les projets que souhaitent mener les enseignants. Pour sortir les élèves

des murs, les enseignants doivent demander au CD64 ou au GIP-DSU. Madame LARROUY s'étonne de la faiblesse des financements « Etat » au regard du volume de ceux accordés par la collectivité de rattachement.

Monsieur SAMBUSSY précise que l'enveloppe du CD64 a augmenté dans le cadre du PAEC passant de 8 500 euros à 9 900 euros cette année.

Mme LARROUY : C'est une volonté de diminution des moyens consacrés à l'Education. Nous n'avons pas de marge de manœuvre financière à la différence de l'enseignement privé (inscriptions, fonds privés...). Nous avons notamment actuellement besoin d'ordinateurs.

Monsieur SAMBUSSY précise que le Département nous a doté d'une classe mobile. Il envisage d'en acquérir une deuxième. Il garde en tête les besoins exprimés au niveau des dispositifs notamment des ordinateurs de fond de salle en UPE2A et SEGPA et salle « Devoirs faits ».

Mme LARROUY : pouvons-nous financer l'achat de nouveaux ordinateurs pour les enseignants dans les classes ?

Monsieur SAMBUSSY précise que cela est hors contrat numérique et que le renouvellement est assuré par le CD64.

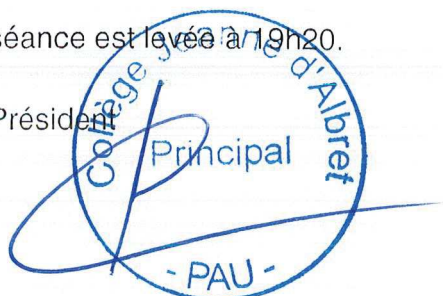
Madame LARROUY constate enfin que les élèves connaissent finalement peu l'utilisation pédagogique du portable.

Mesdames Karine PERE, Monique SEMAVOINE et Stéphanie PATERNOTTE, représentantes du département tiennent à féliciter la classe CHAM pour leur prestation lors de la journée des collégiens.

Monsieur SAMBUSSY remercie les membres du conseil d'administration présents et informe du prochain conseil d'administration qui se tiendra le 19 juin 2023. A l'ordre du jour seront évoquées la présentation du rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique et la préparation de la rentrée 2023.

La séance est levée à 19h20.

Le Président

A blue circular stamp with the text "Collège Jeanne d'Albret" around the top and "- PAU -" at the bottom. A signature in blue ink is written across the stamp.

M. Nicolas SAMBUSSY

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Haristoy".

Mme Laure HARISTOY